



Achat sur Ebay - vendeur professionnel

Par **jardinvar**, le **07/02/2013 à 09:22**

bonjour j'ai acheté un manteau en cuir daim sur Ebay, la vendeuse est inscrite comme VENDEUR PROFESSIONNEL.
Dans sa boutique sur Ebay elle vend des vêtements etc. neufs et d'occasion. (Elle a aussi une boutique physique)
Je ne suis pas d'accord avec l'état indiqué comme "magnifique" et "excellent état" - ce manteau est beaucoup porté et le cuir est sâle.
Directement après le reçu j'ai contacté la vendeuse pour dire que je ne suis pas du tout d'accord avec son état et que je souhaite le renvoyer pour un remboursement.
J'ai cru qu'un consommateur a le droit de se retracter de la vente sous 7 jours, même sans explication, si le vendeur est un vendeur professionnel, donc je n'ai pas trop fait attention.
Elle dit " je suis depot-vente je ne reprend pas les articles - mentionné dans l'annonce".
En effet en bas de l'annonce se trouve : "LISEZ BIEN CECI
ATTENTION : JE NE REPRENDS PAS LES ARTICLES CAR J'ESTIME QUE JE REPONDS A TOUTES LES QUESTIONS ,JOINS PAS MAL DE PHOTOS ET EGALEMENT SUR DEMANDE ,AVEC VOTRE ADRESSE EMAIL ,DONC VOUS ACHETEZ EN TOUT ETAT DE CAUSE.JE SUIS UN DEPOT VENTE ET MES DEPOSANTES SONT REGLEES DES QUE VOUS PAYEZ LEURS ARTICLES.MERCI DE RESPECTER CES REGLES SINON NE M'ACHETEZ PAS.AU CAS OU VOUS DESIREZ REMETTRE EN VENTE L'ARTICLE QUE VOUS M'AVEZ ACHETEZ ,JE VOUS AUTORISE A REPENDRE TEXTE ET PHOTOS DE L'ANNONCE.JE NE PEUX FAIRE MIEUX .ALORS BON SHOPPING ET J'ESPERE A BIENTOT EN VOUS REMERCIANT DE VOTRE COMPREHENSION."
Est-ce que c'est légal ?
MERCI d'avance pour votre conseil :-)